

VILLE DE SCEAUX

Contrat de veille active - Orientations générales

- en matière de cohésion sociale,
 - travailler sur le vivre ensemble (et le savoir-vivre ensemble) ;
 - faciliter l'intégration de tous dans la vie du quartier :
 - en développant l'échange entre les habitants (y compris les échanges de services)
 - en développant les actions collectives
 - soutenir l'accès à l'éducation et à la culture, promouvoir par ces actions des valeurs de neutralité, laïcité, solidarité,...
 - valoriser le quartier et ses habitants :
 - en mettant en avant les ressources et les richesses du quartier
 - en suscitant la prise d'initiatives, la participation et l'implication des habitants
 - par des actions de communication adaptées
 - mieux accompagner les familles fragilisées et confrontées à différentes difficultés :
 - par l'organisation de lieux d'accueil permettant l'instauration de relations de confiance (CSCB, CML, structures multi accueil petite enfance, ...) et de temps d'échange
 - par l'organisation de modalités de prise en charge dans le cadre desquelles le rôle de chacun est rappelé et pris en compte,
 - par une amélioration de la coordination des interventions des différents partenaires, avec une attention particulière
 - à la liaison crèches-écoles
 - à la liaison écoles-collèges
 - à toutes formes de discrimination ainsi qu'aux questions de santé et de handicap
 - optimiser les actions en faveur de la réussite éducative des enfants et adolescents, favoriser la réussite des enfants du quartier par une attention particulière aux conditions de leur scolarité (mobilisation des services de type RASED, nombre d'élèves par classe,...) ;
 - permettre un accès des enfants de toutes les familles à des activités diversifiées de qualité ;
 - favoriser une mobilisation des nombreux étudiants du territoire notamment dans le cadre d'actions de tutorat d'élèves en difficulté ;
 - prendre en charge les adolescents et jeunes adultes en errance :
 - par la mise en place d'un comité inter-partenaires associant notamment les professionnels de la prévention spécialisée
 - par l'ouverture d'un lieu d'accueil, complémentaire aux structures déjà existantes, permettant un accompagnement individualisé des jeunes vers les structures et dispositifs à même de leur apporter des solutions
 - adapter les équipements socio-culturels, sportifs et autres à l'évolution des besoins des habitants du quartier (espaces sportifs ouverts et polyvalents, fab lab,...) ;
 - garantir l'efficacité de l'action des acteurs professionnels par une formation et un soutien adaptés.
- en matière de cadre de vie et renouvellement urbain,
 - garantir une efficacité de l'action en matière de cadre de vie en poursuivant la démarche de gestion urbaine de proximité et en adaptant ses modalités pour une meilleure réactivité dans certaines situations
 - poursuivre le programme de travaux en faveur de la qualité énergétique des bâtiments et notamment des logements dans le respect de leurs qualités architecturales et urbaines

- poursuivre les actions en faveur d'une collecte sélective de déchets performante et sécurisée
 - favoriser toutes actions en matière de développement durable (recyclage, lutte contre le gaspillage,...)
 - veiller à l'accessibilité à tous des locaux et services
 - permettre un accès au droit des habitants en confortant la maison de justice et du droit des Blagis
 - préserver la mixité sociale dans le parc locatif social
 - lutter contre l'errance des jeunes
 - lutter contre le sentiment d'insécurité lié notamment aux trafics de stupéfiants
 - assurer au travers des actions de sécurité publique la prise en compte des spécificités du quartier en matière de tranquillité publique
 - soutenir toutes initiatives en faveur du lien social notamment celles mises en œuvre par le CSCB
- développement économique et d'emploi
- accompagner vers la formation professionnelle et l'emploi les personnes éloignées du marché du travail, notamment les jeunes ;
 - favoriser l'insertion et l'emploi d'habitants du quartier notamment au travers des dispositifs d'emplois aidés (emplois d'avenir,...) en vue de leur permettre de construire un projet et un parcours professionnels ;
 - favoriser le développement d'initiatives d'utilité sociale par la création d'un centre ressources au sein du quartier en matière d'économie sociale et solidaire ;
 - conforter la vitalité du centre commercial du quartier par une attention à la diversité de ses commerces et un entretien qualitatif de ses espaces ;
 - conforter l'offre de services sur le quartier, notamment au travers des structures et équipements structurants (Poste, point d'accueil mairie,...).